

ultérieures

ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Discussion du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures
Mardi 26 octobre 2021 – 12h30 à 13h15 PDT

JULIA CHARVOLEN: Je demande à l'équipe technique de bien vouloir lancer l'enregistrement.

Bonjour aux discussions du GAC sur des procédures pour des nouvelles séries de gTLD, révision du communiqué, le 26 octobre à 19 h 30 UTC.

Pour des contraintes de temps nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui, mais la feuille des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC.

Je souhaite rappeler aux membres du GAC de bien vouloir indiquer leur présence en mettant à jour leur nom complet et l'organisation qu'ils représentent.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajouter au début et à la fin de votre phrase le mot question ou commentaire pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation simultané pour les séances du GAC est disponible dans les 6 langues de l'ONU plus le portugais.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ultérieures

FR

Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation dans la barre d'outils de Zoom.

Votre micro sera désactivé pendant toute la durée de la séance à moins que vous ne soyez dans la file d'attente pour intervenir. Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom. Quand vous prendrez la parole dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Finalement, assurez-vous de mettre sur muet tous les autres dispositifs. Cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de comportement requises par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez le lien sur le chat.

Maintenant je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, vous avez la parole.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Julia. Bienvenue à tout le monde. J'espère que vous avez pu vous reposer un petit peu. Nous allons commencer cette séance qui durera 45 minutes sur la discussion par rapport aux séries ultérieures et ensuite nous allons consacrer le restant de cette séance à la révision du communiqué. Je vais donc d'abord donner la parole au responsable de la thématique et ensuite il y aura un espace

ultérieures

de discussion. Merci Karen d'avoir arrangé vos horaires pour pouvoir participer.

Maintenant, sans plus attendre, je vais donner la parole à Jorge Cancio, le responsable thématique pour ce sujet. Vous avez la parole, Jorge, représentant de la Suisse.

JORGE CANCIO: Merci beaucoup, Manal. Bonjour à tous, je suis Jorge Cancio représentant de la Suisse. Bienvenue à cette nouvelle séance sur des procédures pour des séries ultérieures.

MANAL ISMAIL : Vous êtes sur muet, Jorge, on ne peut pas vous entendre.

JORGE CANCIO : Excusez-moi des petits problèmes techniques. Pouvons-nous passer à la diapo précédente ? Nous allons voir l'ordre du jour pour cette séance.

Nous avons 45 minutes pendant lesquelles nous voulons passer en revue les développements les plus récents. Ensuite, nous aurons une présentation de Karen Lentz qui nous racontera quel est l'état de situation actuelle de l'ODP, la phase de conception opérationnelle. Et je profite d'ailleurs pour remercier Karen d'être venue faire cette présentation.

ultérieures

Ensuite nous allons passer en revue les priorités du GAC et les prochaines étapes de notre côté, y compris une discussion sur un éventuel avis du GAC ou un commentaire qui serait présenté par le GAC.

Diapo suivante s'il vous plait.

Quels sont les développements récents depuis l'ICANN 71 ? On a pu constater certaines évolutions, du côté du GAC nous avons présenté un commentaire collectif pour examen par le conseil d'administration de l'ICANN avant l'ICANN 71. Dans ce document nous reflétons notre opinion par rapport aux recommandations concernant les séries ultérieures.

Ensuite, au mois de septembre, le conseil d'administration a approuvé le lancement d'une ODP, une phase de conception opérationnelle relative au rapport final du groupe de travail PDP sur les procédures pour des procédures ultérieures, le PDP SubPro. Des détails par rapport à cet ODP peuvent être retrouvés dans le document de cadrage qui se trouve dans la présentation, vous pouvez y accéder à partir du lien qui est dans la présentation.

L'idée, c'est que cette année l'ODP sera lancé de manière officielle et que son travail durera environ 10 mois. Il y aura ensuite une période pendant laquelle le conseil d'administration devra examiner les résultats du rapport final dans le cadre de l'ODP.

Et, après un appel à volontaires qui a été lancé après l'ICANN 71, certains collègues du GAC, les représentants de l'Argentine, du

ultérieures

Royaume-Uni et des États-Unis, ont manifesté leur intérêt pour participer à un petit groupe de travail qui se consacrera à l'ODP.

Comme vous le savez, il n'y avait pas eu encore de discussions de fond car l'ODP en tant que tel n'a pas encore été lancé.

Passons à la diapo suivante. Quelles sont les prochaines étapes, à la lumière du lancement de cette étape de conception opérationnelle ?

Une fois que cette ODP sera achevée, elle donnera lieu à une évaluation de la conception opérationnelle, ODA, qui sera soumise au conseil d'administration pour examen. On entendra parler davantage de cette ODA dans la présentation de Karen.

En parallèle, ou bien une fois que cette ODA sera disponible, le conseil d'administration va examiner les recommandations du PDP telles qu'elles ont été adoptées par le conseil de la GNSO. Pour le moment le conseil d'administration n'a pas encore voté par rapport à ces recommandations, et tant qu'ils ne l'auront pas fait, ce sera une bonne occasion pour le GAC de soumettre des commentaires au conseil si nous considérons que cela est approprié.

Ensuite, le conseil d'administration votera ces recommandations et une fois que ce vote aura eu lieu et en supposant que ces recommandations seront adoptées, l'organisation ICANN commencera la mise en œuvre de ces recommandations de politique et cela inclura l'élaboration d'un nouveau guide de candidature.

ultérieures

Une fois que toutes ces étapes seront franchies, l'Organisation ICANN devrait lancer donc une nouvelle série de candidatures aux gTLD qui devrait avoir lieu entre 2023 et 2024, une date bien sûr qui doit encore être confirmée.

Voilà donc un aperçu de l'état de situation actuel. À moins qu'il y ait des questions de la part de nos collègues... Je regarde la liste pour voir s'il y a des mains levées, je vois qu'il n'y en a pas. Je pense donc que je pourrais passer la parole à Karen qui nous fera une brève présentation par rapport à la phase de conception opérationnelle concernant les procédures pour des séries ultérieures.

Je remercie encore Karen d'avoir trouvé le temps de faire cette présentation.

KAREN LENTZ:

Merci, Jorge, merci au GAC, aux membres du GAC pour cette invitation à vous parler de la question des nouvelles séries de nouveaux gTLD.

Je vais prendre une dizaine de minutes pour partager avec vous des détails sur l'étape de conception opérationnelle dans laquelle nous nous embarquons en ce moment. Je vais vous expliquer car le GAC a été impliqué étroitement dans la phase d'élaboration de ces politiques et dans d'autres processus.

Je vais donc vous parler de cette étape de conception opérationnelle du point de vue de l'organisation ICANN. Et je pense que c'est un

ultérieures

élément que le GAC devrait garder à l'esprit dans les discussions qui vont suivre.

Diapo suivante s'il vous plait.

Des informations de contexte. Les recommandations de politique sur des procédures pour de nouvelles séries viennent du processus multipartite qui a commencé le 18 février 2021. Il est important de se rappeler que ce n'est pas la première fois que la communauté a travaillé à ce sujet, il y a des recommandations de politique qui ont été approuvées par le conseil de la GNSO en 2007, qui concernent l'introduction de nouveaux gTLD et quelles sont les exigences pour cette introduction.

Lorsque le groupe de travail sur des séries ultérieures, appelé SubPro, a commencé à travailler, il s'est penché non seulement sur les politiques existantes, mais aussi sur les expériences, les retours d'expériences de la série de 2012 pour savoir quels étaient les éléments à garder ou à changer dans les recommandations de politique qui avaient été proposées.

Vous voyez donc les résultats. Dans certains cas, le groupe de travail a recommandé que certains éléments restent inchangés, alors que pour d'autres éléments des changements ont été proposés.

Pour ce qui est de l'étape 2, conception opérationnelle, nous nous penchons sur tous ces éléments. Comme Jorge vient de le dire, les recommandations ont été transmises au conseil d'administration de l'ICANN une fois qu'elles ont été approuvées par la GNSO. Il y a eu

ultérieures

une période de consultation publique après laquelle le conseil a voté une résolution pour demander à l'organisation ICANN de lancer une étape de conception opérationnelle sur ces recommandations.

L'idée c'est de lancer cette ODP car, comme le dit la résolution, il s'agit d'un travail important et il est dit dans la résolution qu'il faut d'abord organiser les ressources correctement pour pouvoir lancer ce travail. Cela inclut, par exemple, le fait d'avoir recours à de nouvelles expertises, par exemple changer certaines ressources de place pour pouvoir compter sur l'expertise nécessaire, etc.

Il faut savoir qu'il y a certaines responsabilités au niveau de l'ICANN qui ne sont pas prêtes encore à faire ce travail sur l'ODP et donc il faut trouver les ressources nécessaires pour pouvoir lancer ce travail.

Pourquoi cette ODP a été introduite et pourquoi le conseil a demandé à l'organisation de la lancer ?

L'objectif général est de pouvoir fournir au conseil d'administration des informations pour qu'il puisse prendre une décision éclairée. La communauté a travaillé à cette question de nombreuses années, le conseil d'administration doit examiner toutes ces informations et veut être sûr de comprendre l'impact de ces recommandations.

Tout le travail qui se fait dans l'ODP est orienté à fournir au conseil d'administration des réponses à quelques questions qui sont établies par rapport à ces recommandations.

ultérieures

Ensuite, le travail de l'ODP n'est pas nouveau. L'organisation ICANN prépare toujours le conseil d'administration pour qu'il soit en mesure de répondre à des questions concernant des coûts, des impacts, des recommandations qui sont soumises à sa considération, mais l'ODP formalise toutes ces réponses. C'est un travail en cours qui sera également partagé avec la communauté.

En ce qui concerne la portée de la phase de conception opérationnelle, il existe un document de cadrage assez long, qui est composé par des sections et des questions. Un grand nombre de ces questions sont spécifiques à certaines recommandations ou à certains volets des recommandations qui se trouvent dans le rapport final. Un des objectifs, comme Jorge l'a dit, est d'aboutir à un rapport qui s'appelle l'évaluation de l'opération conceptionnelle où l'on identifie quels sont les coûts pour mettre en place les processus recommandés par les recommandations.

Mais les questions servent à bâtir ce modèle. Donc les questions ont pour objectif d'être mises dans un modèle de manière à ce qu'il y ait un processus opérationnel qui soit décrit dans le document et dont on pourra débattre.

Diapositive suivante.

En termes de coûts, comme je l'ai mentionné, il y aura besoin de ressources du côté de l'Org pour bâtir le modèle, pour comprendre les questions, les dépendances entre ces différents domaines. La résolution du conseil d'administration incluait des ressources jusqu'à

ultérieures

9 millions de dollars américains, donc ce que l'on considère comme les ressources nécessaires à ce processus, cela inclut le personnel et par exemple toutes expertises externes qui soient nécessaires dans un domaine ou dans un autre.

Par ailleurs, si l'ODP ne se fait pas, et bien ce travail serait fait de toute façon puisqu'il faut faire une diligence raisonnable et donc le travail qui sera effectué, ce n'est pas simplement un travail qui est fait sur papier, l'ODP n'est pas isolé du travail relatif aux politiques qui a été effectué dans le cadre des détails de mise en œuvre. Cela fait partie, en fait, de l'élaboration de cette série. Et donc ce travail fait partie de la prochaine série et les coûts également.

En termes de calendrier, l'Org a demandé qu'une fois que cette phase de conception opérationnelle serait formalisée que ce soit terminé en 10 mois, donc c'est l'emploi du temps sur lequel nous allons nous baser.

Et ensuite, comme je l'ai mentionné, une des issues de ce travail ce sera le modèle de conception opérationnelle de la série. Ce sera, je crois, une ressource très utile pour la mise en œuvre, si on part du principe que le conseil d'administration accepte la recommandation et donc si on passe à la mise en œuvre. Si ceci est fait, au niveau de l'ODP, et bien ce sera utile en termes de mise en œuvre.

Diapositive suivante.

ultérieures

Donc le dernier point ici, par rapport à l'ODP, il s'agit de l'implication de la communauté. Le GAC, je crois, prévoit déjà de s'organiser pour fournir son point de vue et donc c'est une excellente nouvelle.

L'exercice d'analyse des recommandations et le modèle du point de vue opérationnel qui inclut le coût et toutes les questions posées par l'Org, donc tout ceci est effectué par l'Org pendant la phase de conception opérationnelle. Une des choses que nous prévoyons, en parallèle avec ce cadrage, cette définition des limites dans le cadre d'une discussion avec le conseil d'administration c'est donc la communication et l'implication.

Et je crois que lorsque l'ODP commencera officiellement il y aura aussi à ce moment-là un emploi du temps avec des mises à jour régulières. Cela pourra être sous forme de webinaire, peut-être d'une session lors des réunions de l'ICANN, nous aurons également des points sur le site qui seront publiés par écrit. Ce sera également une opportunité pour la communauté de fournir son feedback, que ce soit par exemple de tester des hypothèses qui, finalement, étaient mauvaises. Et je crois que ces hypothèses seront vraiment une grosse partie des issues de l'ODP. Et donc, fournir un feedback sur ces hypothèses, fournir des questions, sera très important pendant cette phase de communication au fur et à mesure que nous fournirons notre progrès.

Le conseil de la GNSO est également en cours de nomination d'un agent de liaison à l'ODP, et la raison c'est que le travail de politique se fait au niveau de la communauté. L'Org ne va pas prendre de

ultérieures

décisions relatives aux politiques dans le cadre de cette phase de conception opérationnelle. La raison pour laquelle nous aurons cette liaison c'est donc de pouvoir poser des questions relatives aux politiques. De toute évidence, ceci doit exister avec la GNSO puisque c'est le mécanisme, cette liaison, qui nous permettra de recevoir ces questions et ces communications.

Et, enfin, une des questions que nous avons beaucoup, c'est ce que cela change en termes de mise en œuvre.

Lorsque le conseil d'administration prend une décision sur une recommandation de politique, sur la base des résultats du travail sur les politiques, l'ODA, le commentaire public ou tout autre point de vue, s'il y a une décision de mise en œuvre, et bien cela se fera comme dans le cadre du travail sur les politiques et donc, à ce moment-là, il y aura une équipe de révision de la mise en œuvre qui nous fournira son point de vue, qui appuiera tout le travail de mise en œuvre.

Et, comme je l'ai dit, pouvoir lancer une IRT lorsque le travail sera déjà sur papier, avec toutes les questions qui seront déjà posées et bien tout ceci sera utile en termes de communications.

Diapositive suivante.

Donc la partie suivante c'est les enjeux relatifs à la mise en œuvre et aux politiques. Mon collègue a déjà fait une présentation similaire à ce sujet, donc je vais passer rapidement et simplement vous donner les grandes lignes de certains domaines qui sont vraiment très

ultérieures

spécifiques au rapport final. Je sais que le GAC a apporté des commentaires sur les différents grands points de la discussion, donc je vais y revenir rapidement.

Alors, un des sujets de discussion c'est donc les enchères. Et la raison de ces discussions c'est qu'il y a eu deux recommandations sur les enchères qui n'ont pas donné lieu à un consensus, parce que ça n'avait pas été approuvé par le conseil et donc cela a été communiqué au conseil d'administration. Une de ces recommandations était sur la méthodologie des enchères. Il y a eu des recommandations en particulier sur le fonctionnement des enchères, en termes de procédures, et il y avait une autre recommandation sur les enchères privées, à savoir si oui ou non elles seraient permises. Cela n'a pas été approuvé et donc c'est une des questions qui seront considérées pendant l'ODP, qu'est-ce que cela veut dire pour le processus de résolution des ensembles conflictuels du point de vue procédural et que se passe-t-il par rapport à ces recommandations.

Diapositive suivante. Merci.

Autre sujet avec une certaine complexité, donc les engagements d'intérêt public et les engagements volontaires des opérateurs de registre. Donc c'était une section du rapport final, c'était une question qui a été débattue au sein du groupe de travail.

Alors il faut noter que le conseil avait posé des questions par rapport au statut et donc la question était de savoir si ces recommandations

ultérieures

poseraient des problèmes par rapport aux statuts. Là aussi ce sera un des sujets que nous allons traiter ;

Et il y a aussi la question des génériques fermés. Nous savons que le GAC a fourni un avis auparavant, mais dans ce cas il n'y a pas eu de consensus au sein du groupe de travail et donc pas de recommandation à ce sujet.

Donc en termes de phase de conception opérationnelle, la question c'est qu'est-ce que cela veut dire du point de vue opérationnel étant donné que du point de vue des recommandations de politique il n'y a pas eu de commentaire.

Diapositive suivante. Donc c'est la dernière, merci.

Et donc je vais mentionner rapidement à tout le monde le contexte et le processus d'ajout de domaines de premier niveau, ce qui fait partie de notre travail à tous ici, à l'ICANN.

Donc, je l'ai mentionné tout à l'heure, la communauté y travaille depuis déjà un certain nombre d'années et j'ai mentionné la recommandation de 2007 relative aux politiques et le travail du groupe a recommandé l'introduction d'un processus pour l'introduction de nouveaux gTLD surtout internationalisés, avec une opportunité de concurrence, davantage de choix pour le consommateur et des opportunités positives pour le consommateur.

Et ceci n'a pas changé. Je crois que c'est le cas, le groupe de travail est d'accord, et maintenant que nous sommes en 2021, ce qui ressort

ultérieures

des discussions de manière assez claire c'est l'importance des noms de domaine internationalisés puisque ces derniers fournissent aux utilisateurs du monde entier l'opportunité d'avoir accès à beaucoup plus de ressources parmi ce qui est disponible en ligne.

Et donc, en termes de planification, pour cette prochaine série, et l'idée c'est vraiment d'être au service des différentes langues, des différents alphabets et également de travailler sur la question de l'acceptation universelle qui a pour objectif de s'assurer qu'avec l'introduction de ces nouveaux noms et bien nous nous assurons qu'ils fonctionnent de manière sécurisée.

Et donc voilà un petit peu le travail qui est effectué sur différents fronts au sein de la communauté, par exemple au sein du groupe de travail sur l'acceptation universelle.

Je souhaitais déjà vous donner ce contexte, parce qu'il est important en termes de réflexions dans le cadre du lancement de cette phase de conception opérationnelle.

Il y a également, dans le document de cadrage, une partie qui parle de tout ce qui est linguistique, des différentes communautés qui considèrent ceci comme primordial, et je pense qu'il est important de ne pas l'oublier dans le cadre de notre travail.

Il y a aussi une annexe à ces diapositives qui vous donne des informations sur les séries précédentes. Et donc si vous souhaitez la consulter, je peux vous la faire parvenir.

ultérieures

Donc voilà pour la conclusion pour cette partie et je vais repasser la parole à Jorge.

JORGE CANCIO:

Excellent Karen. Merci beaucoup pour cette présentation. Je crois que maintenant nous sommes au courant, nous sommes mis à jour au sein du GAC par rapport à ce qu'il se passe au niveau de l'ODP.

J'aimerais prendre un instant pour voir s'il y a des questions de la part de mes collègues du GAC. Alors je consulte un petit peu la liste, et le personnel pourra me dire s'il y a des mains qui sont levées.

Quoiqu'il en soit, j'aimerais quand même apporter des commentaires, des points de vue, et peut-être aussi réfléchir à certaines considérations qui pourraient être importantes pour le GAC.

La première chose, comme vous l'avez déjà entendu, c'est que nous allons suivre votre travail de près. Et, étant donné la manière dont le GAC fonctionne, dans une certaine mesure c'est surtout pendant les réunions de l'ICANN, même s'il y a un travail effectué intersession, donc il est tout à fait possible que vous receviez davantage d'invitations du GAC à participer à nos sessions. Et nous serions vraiment très heureux de pouvoir continuer de vous envoyer ces invitations si vous souhaitez les accepter, que ce soit vous ou un de vos collègues, nous serions très heureux. Nous serions également heureux que vous nous envoyiez des mises à jour par rapport à qui

ultérieures

est responsable de votre côté, afin de pouvoir établir un lien de communication continu avec vous.

Et, d'après ce que j'ai compris, vous allez inclure une analyse des recommandations et cela fait d'ailleurs parti, peut-être du document de cadrage, et donc des commentaires par rapport aux aspects relatifs à l'intérêt public contenu dans ces recommandations. En tant que GAC, et je sais que c'est le cas également pour d'autres parties de la communauté comme l'ALAC, nous sommes très intéressés à savoir comment fonctionnent ces politiques, nous sommes très intéressés à étudier de manière approfondie ces questions et contribuer à une analyse qui porterait sur les conséquences en termes de politique de ces recommandations.

En ce qui concerne le fond de la question, il paraît assez difficile de faire distorsion entre l'analyse ODP et les recommandations, les considérations politiques des recommandations. Mais nous allons essayer de trouver la bonne voie pour mener ces discussions de politique.

Par ailleurs, nous vous invitons toujours à considérer les commentaires qui ont été faits par le GAC lors de la consultation publique.

J'espère ne pas m'être trop étendu sur cette question, je vois que la France souhaite prendre la parole. Vincent, représentant de la France, vous avez la parole.

ultérieures

VINCENT GOUILLART : Merci beaucoup Jorge ; j’espère que vous m’entendez et que vous me voyez également.

Bonjour chers collègues, bonsoir et bonjour ou bonne après-midi à tous. Je suis ravi d’être ici avec vous, même si c’est en virtuel. Merci Luisa et Jorge pour cet excellent travail, comme d’habitude, que vous avez fait et merci Karen de cette présentation très informative.

Je vais poursuivre en français.

La France se réjouit du lancement prochain de la phase de design opérationnel sur les procédures subséquentes et nous avons l’espoir que cette phase pose de bonnes bases pour l’examen du rapport par le conseil d’administration et sa future mise en application.

Nous nous réjouissons particulièrement de ce lancement car il est important d’assurer une préparation aussi exhaustive que possible au prochain round d’ouverture de nouveaux domaines de premier niveau générique, de nouveau gTLD.

La préparation du prochain round et le round lui-même sont des périodes riches en opportunités.

Je voudrais rebondir sur quelque chose de très intéressant qu’a dit notre ami Jonathan Zuck durant notre rencontre avec l’ALAC tout à l’heure, le nouveau round est l’occasion d’infléchir certaines choses dans une meilleure direction. La communauté fournit en ce moment un travail intense et propose d’innombrables idées pour améliorer les choses, non seulement pour les prochains gTLD qui seront

ultérieures

ouverts mais pour le système de noms de domaine, pour le DNS dans son ensemble, et c'est une formidable opportunité.

J'espère ne pas avoir déformé la pensée de Jonathan mais je tenais à rendre hommage à son intervention de tout à l'heure.

Pour finir, nous pensons en France qu'il est important d'avancer de façon équilibrée sur ce sujet. Il nous faut particulièrement trouver un équilibre entre un lancement rapide du futur round et le règlement préalable de certains problèmes susceptibles de lui nuire, avant tout l'abus de DNS.

Jonathan disait tout à l'heure qu'il n'y avait pas forcément urgence à lancer le prochain round, vu de France nous pensons tout de même qu'il est important de ne pas trop tarder. Mais nous sommes tout à fait d'accord sur le fait qu'il faut d'abord préparer le prochain round avec le plus grand soin.

En somme, que nous devons nous hâter lentement.

Voilà, je vous remercie pour votre attention et merci à tous pour ces discussions sur ce sujet de très grande importance.

JORGE CANCIO:

Merci beaucoup, Vincent, pour ces commentaires. Je vais maintenant passer la parole à Luisa et nous allons passer en revue un peu plus vite la deuxième partie de notre travail. Luisa, vous avez la parole.

ultérieures

LUISA PAEZ :

Merci beaucoup Jorge. Je suis représentante du Canada, je suis responsable également avec Jorge de cette thématique. Merci Karen de votre présentation et merci, Vincent, le représentant de la France, pour vos questions et pour vos commentaires.

Nous allons aborder la deuxième partie de notre présentation. Compte tenu du temps qui nous a été alloué et puisque nous avons déjà abordé la question de savoir ce que le GAC avait commenté dans sa contribution préalable du mois de juin 2021, je crois que c'était un petit peu avant d'ailleurs, alors pour cette séance nous voulions rappeler certains éléments importants qui avaient été identifiés par le GAC, à savoir la prévisibilité, les engagements volontaires des registres, le soutien aux candidats, les génériques fermés, les collisions de nom, l'avis de consensus du GAC, les alertes précoces du GAC, les candidatures communautaires et les enchères en tant que mécanisme de dernier ressort et le règlement de conflit en cas d'ensemble conflictuel.

Nous avons également parlé des enchères, nous savons également qu'il n'y a pas de consensus par rapport à cette question.

Pouvons-nous passer à la diapo suivante ?

Donc dans le cadre de ce commentaire collectif du GAC, le GAC a fait d'autres contributions dont nous voudrions parler aujourd'hui. Et donc le GAC soutient le modèle multipartite, il n'y a pas d'objection là-dessus pour l'introduction de nouveaux gTLD. Le GAC demande au conseil d'administration de prendre toutes les mesures nécessaires

ultérieures

et les révisions nécessaires avant tout lancement d'une nouvelle série de nouveaux gTLD, de prendre en compte les révisions qui ont été faites, la révision CCT et les recommandations de la SSR2.

Le GAC continue à avoir des inquiétudes par rapport à l'absence de recommandation de politique concernant l'atténuation des abus du DNS dans le cadre du rapport final du PDP SubPro et note que le groupe de travail pense que cet effort doit être holistique et doit s'appliquer aussi bien aux gTLD nouveaux qu'aux gTLD existants ;

Diapo suivante.

Pour ce qui est de l'abus du DNS, quels sont les commentaires collectifs du GAC qui ont été déjà soumis ? Le GAC note que dans son communiqué de l'ICANN 66 et de l'ICANN 70 le GAC avait dit qu'il faut s'occuper de l'abus du DNS en collaboration avec la communauté de l'ICANN avant le lancement de nouveaux gTLD, le GAC soutient le développement de dispositions contractuelles applicables à tous les gTLD pour améliorer la réponse aux abus du DNS.

Le GAC salue la mise en place de l'institut sur les abus du DNS et encourage la communauté pour répondre à ce problème de manière coopérative.

Et, finalement, le GAC ne souhaite pas qu'il y ait des reports dans ce processus de préparation pour des nouvelles séries de noms de domaine. Le GAC considère que le problème de l'abus du DNS doit recevoir une réponse adéquate et pense que le commentaire du SSAC sur le SubPro est tout à fait pertinent, en ce sens qu'attendre

ultérieures

jusqu'à ce que les efforts pour atténuer l'abus du DNS puissent être appliqués de manière égalitaire à tous les gTLD existants et nouveaux, cela ouvre la voie à des acteurs malveillants qui peuvent attendre un développement de politique à long terme pour profiter et mettre en place des actions pour éviter les mesures anti-abus.

Et nous savons qu'il y a des nouveaux membres du GAC et nous les encourageons à se mettre à jour par rapport aux enjeux de cette situation et par rapport aux commentaires qui ont été faits par le GAC dans sa contribution collective.

Ces diapositives sont disponibles pour tous les membres du GAC.

Nous pouvons passer à la dernière diapo où vous allez trouver une description très brève de chacun des thèmes prioritaires que j'ai cités au début de mon intervention. Bien sûr s'il y a des questions on pourra y revenir. Mais j'aimerais profiter de l'occasion aujourd'hui pour répondre aux questions des membres du GAC mais aussi pour lancer la discussion afin de voir et analyser quelles sont les pistes de réflexion que le GAC devrait considérer pour aborder ces sujets qui sont prioritaires pour le GAC.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, nous saluons donc l'ajout de tout autre membre qui souhaiterait participer à ce travail.

Comme je l'ai dit avant, il y a une annexe à ces diapositives où vous trouverez des informations de contexte qui nous ont été fournies par l'Organisation ICANN.

ultérieures

Je vais m'arrêter là pour voir s'il y a des questions ou commentaires de la part des membres du GAC.

Benedetta, est-ce que vous pourriez passer à la diapo 16 où l'on voit les sujets prioritaires du GAC, pour rappel ? Merci beaucoup.

Alors, vous voyez sur l'écran les différents sujets qui ont été identifiés par le GAC comme étant prioritaires et qui ont été abordés par le commentaire collectif soumis par le GAC.

Jorge ou Manal, est-ce que vous avez des commentaires ou des questions ? Je vois Olivier de la Commission européenne qui souhaite prendre la parole. Allez-y, Olivier.

OLIVIER BRINGER :

Vous m'entendez bien ? Merci beaucoup.

Alors, bonsoir, bonne après-midi et bonjour à tous. Je voulais tout simplement vous demander, à vous et à Jorge, comment vous voyez les commentaires précédents que nous avons faits par rapport à ce processus, les commentaires qui figurent dans nos communiqués. Qu'est-ce que vous en pensez, comment pensez-vous que ces commentaires seront pris en considération dans les processus de mise en œuvre des politiques ? Devrions-nous élaborer un avis pour nous assurer que ces commentaires soient pris en considération ? Qu'ils soient vraiment pris en compte ?

Je voulais savoir quel était votre point de vue par rapport à cela et peut-être le point de vue des autres membres du GAC.

ultérieures

JORGE CANCIO:

Je peux peut-être répondre rapidement. Merci, Olivier. Je crois que c'est une question tout à fait pertinente ; en même temps, c'est peut-être une question pour le conseil d'administration, ou alors ça peut être une question pour l'Org qui prépare donc la documentation.

Donc, dans une certaine mesure c'est une question complexe.

En même temps, je crois que l'expérience nous dit que ce qui est enregistré comme commentaire public est pertinent, est important et est pris en compte. Mais bien sûr, cela ne déclenche aucune des procédures relatives aux statuts, à l'inverse des avis consensuels du GAC. Donc c'est une décision qui appartient aux membres, à savoir de réfléchir aux commentaires ou aux perspectives du GAC qui sont suffisamment importantes pour faire partie de la catégorie avis consensuel du GAC. Et donc, qu'est-ce que nous visons si nous procédons de cette manière ? Que voulons-nous obtenir ?

Et, personnellement et de manière tout à fait improvisée, je pense que les génériques fermés je pense que c'est une question ouverte, qui n'est pas claire, et c'est peut-être un lieu où le GAC pourrait avoir une position. Et donc peut-être que là, un avis consensuel du GAC pourrait avoir un certain effet sur les considérations du conseil d'administration. Ça pourra être le cas pour d'autres aspects, mais vraiment cette décision appartient aux membres, me semble-t-il, qui doivent vraiment réfléchir à cette question.

ultérieures

Mais, bien sûr, Manal et Luisa, vous pourrez toujours me dire si vous n'êtes pas d'accord.

LUISA PAEZ :

Merci Jorge et merci Olivier pour cette question. Oui, tout à fait, je crois que c'est la grande question à laquelle nous pensons tous. Je souhaitais également mentionner ce que disait Jorge, justement, donc d'établir un ordre de priorité parmi ces sujets.

Il y a deux sujets en particulier sur lesquels on pourrait avoir un consensus, même s'il y a beaucoup de conversations qui ont eu lieu au groupe de travail pendant environ 5 ans, et je parle des génériques fermés et des enchères.

En ce qui concerne les génériques fermés, je crois que c'était l'ALAC qui a organisé une excellente séance, je crois que c'était la semaine passée. Et donc, peut-être qu'ils pourraient nous communiquer l'issue de cette réunion qui pourrait informer notre discussion à l'avenir.

Donc voilà, je souhaitais souligner ces deux points. Et, encore une fois, je parle en tant que représentante et non pas en tant que responsable thématique. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de nous précipiter dans le cadre d'un avis parce que la phase de conception opérationnelle n'a pas encore débuté. Mais on pourrait commencer à en discuter en attendant la prochaine réunion du mois de mars, dans les séances intersession. Mais en attendant, nous sommes prêts à

ultérieures

écouter toutes les recommandations et suggestions des membres du GAC.

Alors, je regarde l'heure, Manal, je me demandais si je ne devais pas vous repasser la parole s'il n'y a pas d'autres commentaires et pas d'autres questions. Je sais qu'il y a des discussions dans le chat. On pourrait peut-être lever cette séance ? Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Luisa, merci Jorge, merci Benedetta et toutes les personnes qui ont contribué à cette partie. Merci à Karen d'avoir répondu à la demande du GAC, merci à tous pour votre intérêt et pour votre contribution. J'espère que nous allons poursuivre cette discussion intéressante, en attendant de nous préparer pour les avis du GAC.

Donc voilà, la première partie sur les procédures ultérieure est terminée, nous allons maintenant passer en revue le communiqué. Nous vous demandons de rester dans la salle Zoom, j'attends le signal pour savoir quand nous serons prêts à débiter. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]